

RAPPORT D'ACTIVITE 2009

ENTREPRISE ET UNITE DE REINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (EURSP)

L'une des tâches principales dévolues à Evologia est la réinsertion sociale et professionnelle entre autre pour les personnes étant soit à l'action sociale (AS) soit au chômage par l'intermédiaire des mesures d'insertion professionnelle (MIP) ou l'art 64 LACI Notre programme accueil aussi des stages professionnels ou de réorientation professionnelle (OAI).

Ces personnes sont placées, par le service de l'emploi (art. 64 LACI, MIP 1 et MIP 2), par les différents services sociaux communaux et régionaux et par l'Office AI du Canton de Neuchâtel

Les personnes placées dans nos différents secteurs d'activités sont confrontées journallement à la réalité du marché du travail et côtoient un large public.

Elles bénéficient d'un encadrement de qualité par nos responsables de secteurs, tous habilités à aider et former ces gens pour leur redonner goût à une activité professionnelle.

Nos secteurs d'activités sont les suivants :

- Accueil, information touristique et secrétariat sous la responsabilité de Josette Voisard
Travaux administratifs courants, accueil et billetterie des visiteurs du Mycorama, Information touristique pour la Région val-de-Ruz.
- Intendance, mécanique et serrurerie sous la responsabilité de Patrick Zbinden
Travaux d'entretien des bâtiments du site (maçonnerie, peinture), entretien de notre parc à véhicules et machines, construction et création de divers objets destinés aux manifestations organisées sur le site (Jardins Extraordinaire, Mises en Serres).
- Conciergerie sous la responsabilité de Nicolas Giroud
Nettoyages et entretien du bâtiment de l'Ecole des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN), de divers locaux appartenant à la Ville de Neuchâtel, des bureaux du Service de l'agriculture (SAGR) ainsi que ceux d'Evologia.
- Menuiserie sous la responsabilité de Claude Lienher
Travaux de menuiserie relatifs à l'entretien du site, fabrication en bois de divers objets destinés tant à la vente qu'à des commandes de tiers.



- Horticulture et paysagisme sous la responsabilité de Roger Hofstetter

Création, construction et entretien des Jardins Extraordinaires ainsi que l'entretien courant des espaces verts du site. Cette section est aussi active dans la création d'un Jardin à Arc-et-Senans (Département du Doubs), ceci dans le cadre d'une collaboration Franco-Suisse.

- Restauration sous la responsabilité de Anne-Véronique Lietti

Gestion complète (mise en place, distribution, caisse et nettoyages), du Restaurant La Terrassiette (self-service), du restaurant Le Piano (avec service) ainsi que de la terrasse en période estivale.

- Cuisine sous la responsabilité de Claude-Alain Jacot

Préparation des mets servis tant à La Terrassiette (env. 120 menus/jour/midi) qu'au Piano.

Pour l'accompagnement des personnes placées à Evologia, nous bénéficions de l'appui à 30% de Madame Isabelle Baume, assistante sociale externe. Elle s'occupe du suivi social des personnes placées ainsi que de la conduite de bilans réguliers avec toutes les personnes impliquées dans l'encadrement tant interne qu'externe (conseillers ORP, assistantes sociales, médecins traitant, référent socio-éducatif)

L'ensemble de la structure EURSP est placée sous la responsabilité de l'administrateur d'Evologia, Monsieur Jean-Luc Seiler.

Avec nos différents collaborateurs, nous mettons tout en oeuvre afin de proposer une plateforme de soutien, d'encadrement, de formation et d'accompagnement pour les personnes placées par nos partenaires. Stimuler le processus d'adaptation permettant de garder le contact avec le monde du travail et de favoriser leur intégration est l'un des buts primordial de l'EURSP. Ce sont en moyenne 50 personnes qui travaillent chaque jour dans les ateliers d'Evologia, confrontées à des exigences professionnelles aussi proche que possibles de celles des entreprises dans lesquelles elles aspirent à retrouver un emploi.

Notre collaboration s'étend aussi avec l'Office AI dans le cadre des mesures d'interventions précoces (MIP) ou des mesures de réinsertion (MR), avec l'Unité de formation AI (UFAI) du Centre pédagogique de Malvilliers dans la formation élémentaire ou la mise au travail de jeunes adolescents, avec PROFORA BEJUNE pour des stages en cuisine de requérants, avec le service d'application des peines pour effectuer des TIG. Nous avons aussi débuté une collaboration avec le service de l'enseignement secondaire de la Ville de La Chaux-de-Fonds et plus particulièrement avec les classes CRIC & OASIS. Nous avons accueilli 4 élèves en stage pendant 3 à 4 semaines, rencontrant des problèmes d'intégration scolaire.

Nous formons aussi des deux apprenants CFC (horticulture-paysagisme et menuiserie) et deux apprenants AFP (agent d'exploitation et menuiserie). Dans le cadre de la loi sur le fond pour l'insertion professionnelle des personnes de moins de 30 ans, mesure ayant pris fin au 31 décembre 2009, nous avons offert 4 places de travail.

Nous cherchons à revaloriser les stagiaires afin qu'ils reprennent confiance en eux et mettent en valeur leurs compétences dans le but de retrouver rapidement une activité professionnelle.

Nous offrons un cadre et un accompagnement adéquat et professionnel afin que chacun évolue en vue d'atteindre les objectifs fixés.

***** CHIFFRES 2009 *****

Placement dans les différents secteurs d'activités – 173 personnes

	Secrétariat	Intendance	Conciergerie	Mécanique	Menuiserie	Espaces verts	Restaurant	Cuisine	Total
ISP	0	15	6	7	1	17	8	8	62
Art. 64a)	1	2	2	2	2	10	6	6	31
MIP 1	4	1	3	2	1	6	5	3	25
MIP 2	4	0	2	2	1	6	3	1	19
RAISO	0	0	0	0	0	5	0	0	5
								Sous total	142
OAI	1	1	0	0	0	3	0	2	7
Stages	1	1	3	0	0	1	0	7	13
PROFORA	0	0	0	0	0	0	0	5	5
-30 ans	0	0	1	0	1	0	1	1	4
Divers	0	0	1	0	0	1	0	0	2
Total pers	11	20	18	13	6	49	23	33	173
Total %	6	12	10	7	3	29	14	19	100

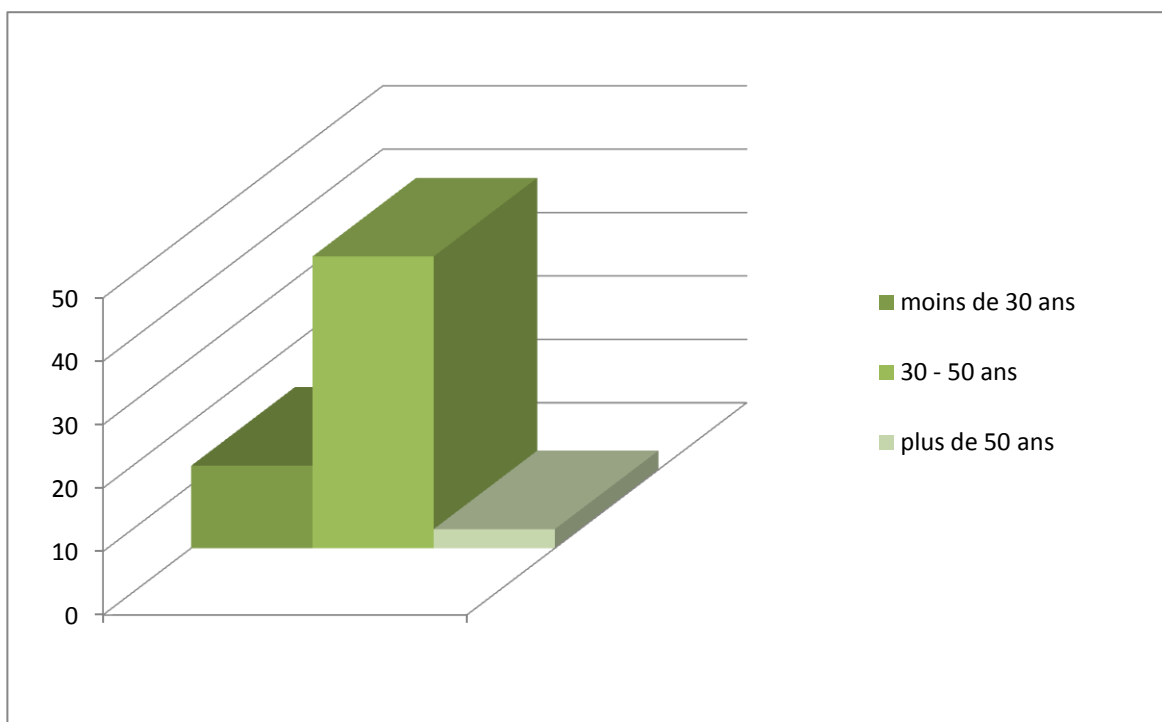
Nationalité**Tranche d'âge****Services placeurs**

Suisse	Autres	-30 ans	30-50 ans	+50 ans	Service de l'emploi	Service sociaux	OAI	Autres
113	60	51	96	26	80	62	19	12
65%	35%	30%	55%	15%	46%	36%	11%	7%

CONTRATS DE L'AIDE SOCIALES (Contrats ISP)

Les contrats ISP ont une durée maximale de 3 mois. Ils sont renouvelables suite à un bilan qui réunit le stagiaire, son responsable de secteur, son assistant social, notre assistante sociale et l'administrateur, ainsi qu'éventuellement les autres personnes du réseau.

62 contrats ont été signés
42 suisses & 20étrangers



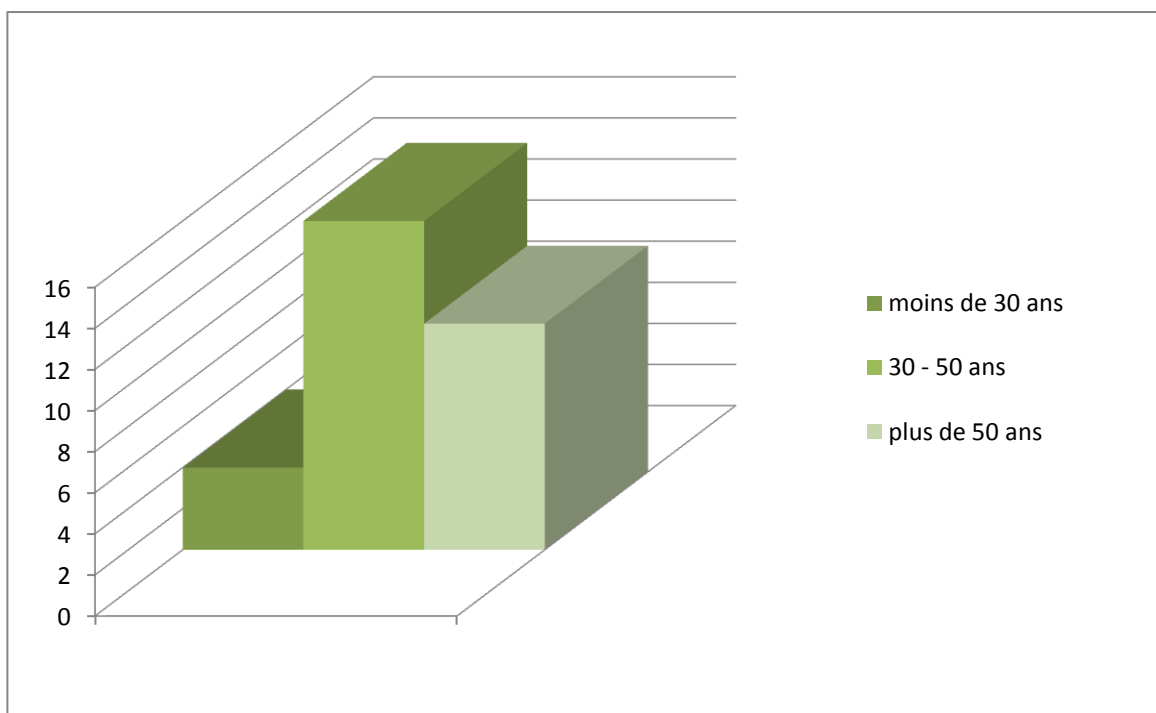
1 personne a retrouvé un emploi pendant ou à l'issue du placement, soit le **1,6 %**

Moins de 30 ans	30 – 50 ans	Plus de 50 ans	Suisse	Etrangers
0	0	1	0	1

CONTRATS DU SERVICE DE L'EMPLOI (Art. 64a LACI)

Ces contrats ont une durée maximale de 6 mois et ne sont généralement pas renouvelés. Un bilan se tient en fin de placement avec les collaborateurs du réseau.

31 contrats ont été signés
21 suisses & 10 étrangers



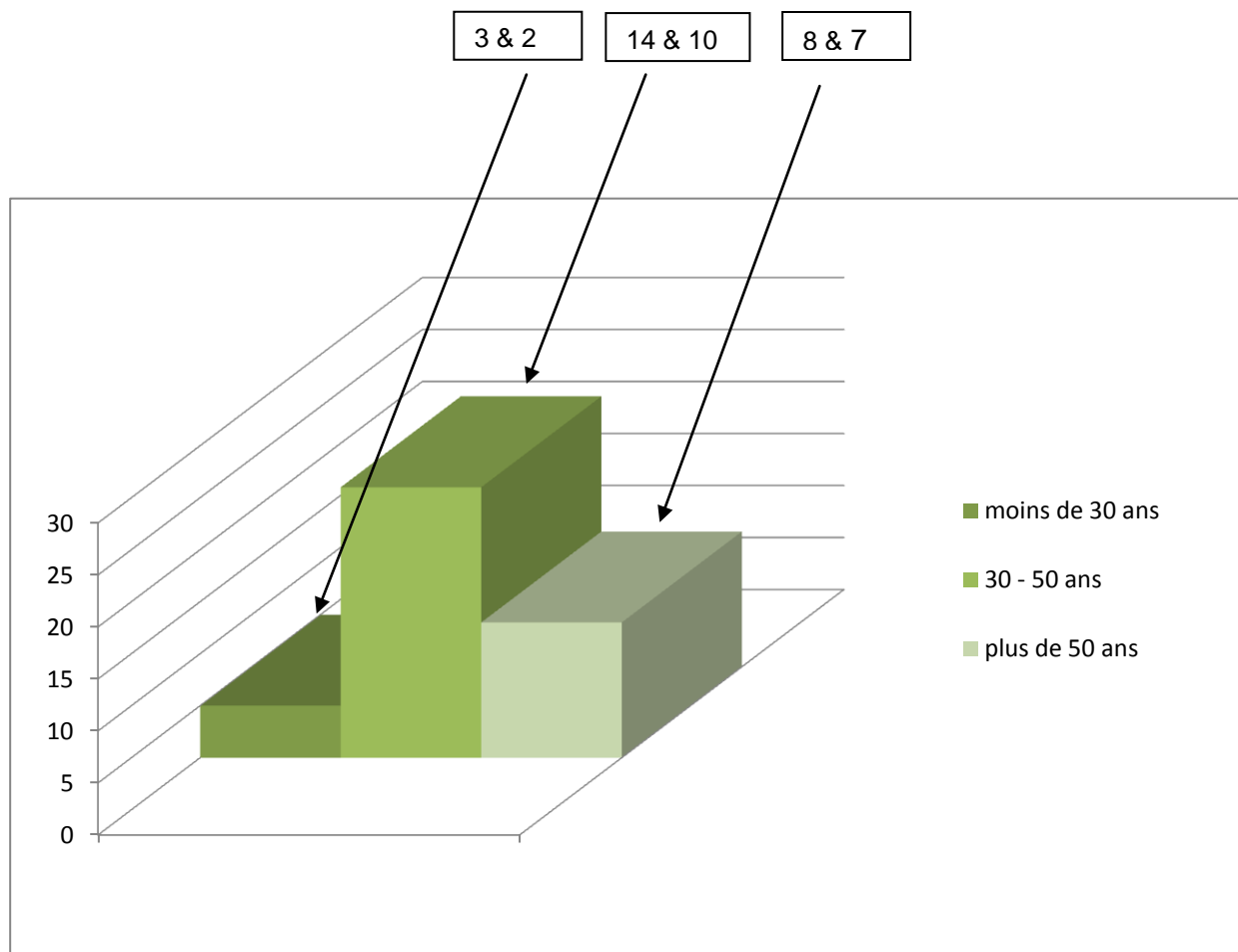
3 personnes ont retrouvé un emploi pendant ou à l'issue du placement, soit le **10 %**

Moins de 30 ans	30 – 50 ans	Plus de 50 ans	Suisse	Etrangers
2	1	0	1	2

CONTRATS ETAT DE NEUCHATEL (MIP 1 & MIP2)

Ces contrats ont une durée maximale de 6 mois et peuvent être renouvelés une fois afin d'atteindre l'objectif d'un retour rapide sur le marché du travail. Un bilan se tient en fin de placement avec les collaborateurs du réseau.

44 contrats ont été signés (25 MIP1 & 19 MIP2)
(16 & 12) suisses & (9 & 7) étrangers



4 personnes ont retrouvé un emploi pendant ou à l'issue du placement, soit le **9 %**

	Moins de 30 ans	30 – 50 ans	Plus de 50 ans	Suisse	Etrangers
MIP 1	2	2	0	2	2
MIP 2	0	0	0	0	0

Conclusions

Nous avons constaté pour la deuxième année consécutive une baisse des placements (art. 64a, MIP 1 & 2, RAISO et ISP) par rapport à 2008 (156) de 9%. Toutes catégories confondues, c'est 173 personnes qui ont fréquenté EVOLOGIA durant l'année 2009, soit aussi 9% de moins qu'en 2008.

Sur les 142 personnes placées 7 ont retrouvé un emploi, soit le 5 %, ce qui est inférieur de moitié par rapport à 2008. Cette situation s'explique par le fait de la conjoncture économique de notre Canton. D'autre part, le taux de rotation est aussi inférieur par rapport à l'année 2008, car les personnes placées par le Service de l'emploi vont jusqu'au bout de leur placement et pour celles émargeant des services sociaux, leur contrat est renouvelé plusieurs fois, souvent jusqu'à la "passerelle MIP".

Cernier, janvier 2010 / J.-L. Seiler